

Arrêté du ministre de l'agriculture, du développement rural et des eaux et forêts n°1581-02 du 8 re jeb 1423 (16 septembre 2002).fixant les indications, renseignements ou actes complémentaires devant être inscrits au registre national des demandes de certificat d'obtention végétale.

(BO n°5054 du 07/11/2002, page 1302)

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS,

Vu le décret n°2-01-2324 du 27 hija 1422 (12 mars 2002) pris pour l'application de la loi n°9-94 sur la protection des obtentions végétales, notamment son article 9.

ARRETE :

ARTICLE PREMIER. – Les indications, renseignements ou actes complémentaires devant être inscrits au registre national des demandes de certificat d'obtention végétale sont fixés conformément au tableau annexé à l'original du présent arrêté.

ART. 2 – Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel.

Rabat, le 8 re jeb 1423 (16 septembre 2002).

Le ministre de l'agriculture, du développement rural et des eaux et forêts, ISMAIL ALAOUI

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS
DIRECTION DE LA PROTECTION DES VEGETAUX, DES CONTROLES TECHNIQUES ET DE LA
REPRESSION DES FRAUDES

REGISTRE NATIONAL DES DEMANDES DE CERTIFICATS D'OBTENTION VEGETALE

Genre et espèce :	Enregistrement N° : Date :
Dénomination proposée ou référence provisoire :	Heure de dépôt :
"Le cas échéant, les autres dénominations sous lesquelles la variété a été désignée dans d'autres Etats":	Paiement des rémunérations Date : N° du récépissé :
Dénomination définitive :	Publication de la dénomination Date :
Revendication de priorité: Pays : Références du dépôt : Dénomination :	Retrait de la demande : Date :
Déposant Nom ou dénomination : Adresse : Tél : Fax : e-mail :	
Obtenteur Nom ou dénomination : Adresse : Tél : Fax : e-mail :	Décisions Avis du Comité consultatif de la protection des obtentions végétales: Délivrance : Titre délivré le : Sous le n° : Rejet notifié le : Recours, date : Décision définitive : Rejet – date : Acceptation : Titre délivré le : Sous le n° :
Mandataire Nom ou dénomination : Adresse : Tél : Fax : e-mail :	
Ayants cause : Nom et adresse : Nom et adresse : Nom et adresse :	Contestations et observations des tiers

Demandes de rectification d'erreurs matérielles :	
--	--

SERVICE DE CONTROLE DES SEMENCES ET PLANTS

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS
DIRECTION DE LA PROTECTION DES VEGETAUX, DES CONTROLES TECHNIQUES ET DE LA
REPRESSION DES FRAUDES

REGISTRE NATIONAL DES DEMANDES DE CERTIFICATS D'OBTENTION VEGETALE

Genre et espèce :	Enregistrement N° : Date : Heure de dépôt :
Dénomination proposée ou référence provisoire :	
"Le cas échéant, les autres dénominations sous lesquelles la variétés a été désignée dans d'autres Etats" :	Paiement des rémunérations Date : N° du récépissé :
Dénomination définitive :	Publication de la dénomination Date :
Revendication de priorité: Pays : Références du dépôt : Dénomination :	Retrait de la demande : Date :
Déposant Nom ou dénomination : Adresse : Tél : Fax : e-mail : Obtenteur e-mail :	
Obtenteur Nom ou dénomination : Adresse : Tél : Fax : e-mail :	Décisions Avis du Comité consultatif de la protection des obtentions végétales: Délivrance : Titre délivré le : Sous le n° : Rejet notifié le : Recours, date : Décision définitive : Rejet – date : Acceptation : Titre délivré le : Sous le n° :
Ayants cause : Nom et adresse : Nom et adresse : Nom et adresse :	Contestations et observations des tiers
Demandes de rectification d'erreurs matérielles :	

SERVICE DE CONTROLE DES SEMENCES ET PLANTS